

CORMORANT Henri Joseph, Tisserand

Fils de **CORMORANT** Henri Alexandre Joseph (°1858), Tisserand, filiation certaine, et de **HURSTEMANS** Coralie Marie (°1860), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Henri et Coralie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 38 ans et 36 ans.

Né le (ce) 06/04/1896 à Neuville-en-Ferrain (59)¹.

Décédé le 06/05/1917 à Courlondon (51)² à l'âge de 21 ans.

¹ Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

² Note : Suite de blessures de guerre : Décédé le 6 mai 1917 à l'hôpital d'évacuation 13 à Courlondon

Sources : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes ; , Fiche militaire.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CORMORANT

Prénoms Henri

Grade Soldat

Corps 49^e Rég^t d'Infanterie

N° 11597 au Corps. — Cl. 1916

Matricule. 647 au Recrutement Ville

Mort pour la France le 6^{me} 5. 1917

à Hop evac 13 à Courlondon

Genre de mort suite de blessures de guerre

Né le 6 avril 1896

à Neuville en Ferrain Département Nord

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

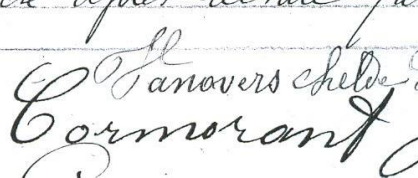
acte ou jugement transcrit le 21 Mars 1919

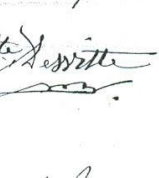
à Neuville en Ferrain

N° du registre d'état civil _____

534-708-1921. [20434.]

N° 115 Naissance de Henri Joseph Cormorant	Le six mil huit cent quatre vingt seize le six Avril, à quatre heures du soir par devant nous, le gendre Derritte Maire et officier de l'état Civil de la Commune de Neuville en Ferrain, Canton de Courmoulin - Nord. 1st Arrondissement de Lille, département du Nord a comparu: Henri Alexandre Joseph Cormorant, âgé de trente huit ans, célibataire, né et domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui à cinq heures du matin, en la maison sise à la Place, de lui et de son épouse Coralie Marie Hursteman âgée de trente six ans, ménagère, née et domiciliée en cette Commune, et auquel enfant, il a déclaré vouloir donner les prénoms de Henri Joseph. Lesdits présentateurs, Déclaration faite en présence de Louis Vanoverbechelde, âgé de quarante six ans, de Grégoire Cassin, âgé de quarante quatre ans, témoins domiciliés en cette commune, le père et les témoins ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.
Rég. légitim. général	Le 6 mai 1919 à COURMOLIN (Nord) MORT pour la FRANCE Transcription à Neuville en Ferrain Le 21 mai 1919 Acte N° 44





N° 144.
Cormorant

Henri

transcription

L'an mil neuf cent dix sept. Le six mai à dix neuf heures ^{de juillet.}
quarante cinq minutes, étant à Courlauden, Marais, Acte de décès de
Henri Cormorant, soldat de 2^e classe au 49^e Régiment d'Infanterie
2^e Compagnie, immatriculé sous le n° six cent quarante sept, Lille, clas
1916, né le six Avril mil huit cent quatre vingt seize à Neuville, canton
de Courcoing, département du Nord, domicilié en dernier lieu à Saint
Leonard, Haute Vienne, Mort pour la France à Courlauden, Marais.
Le six mai mil neuf cent dix sept à dix neuf heures, des suites de blessu
de guerre, fils d'Henri, et de Coralie Hurstemaus, domiciliés à Neuvi
canton de Courcoing, département du Nord. Conformément à l'article
77 du Code Civil, nous nous sommes transporté, auprès de la personne
décédée et assuré de la réalité du décès. Dressé par nous, René Buet,
officier d'Administration de 3^e classe, gestionnaire par intérim de l'Hôpital
d'Evacuation N° 13, officier de l'état civil, sur la déclaration de Lion, Henri
Gorends, 39 ans, officier d'Administration 2^e classe, Ambulance 18, chef de
service à Bulltown, Etats Unis, et de Lucien Balanger, 44 ans, infirmier à 1.
13^e section ecclésiastique à Origny le Sec, Doubs, témoins qui ont signé avec
nous après lecture. Le 1^{er} témoin, signé Gorends. Le 2^e témoin, signé Balanger.
L'officier de l'état civil, signé Buet. Pour expédition conforme: l'officier de l'état
civil, signé illisible. Tu par nous, Bertile Michel, Médecin Chef de l'Académie
formation sanitaire, pour légalisation de la signature de M. Buet, sus qualifié
Tu pour légalisation de la signature de M. Bertile Michel, Paris. Le 10
Juin 1917. Le Ministre de la Guerre, par délégation. Le Chef du Bureau des
Archives Administratives, signé: illisible. Mention rectificative. Loi du 30 septem
1915. Le défunt n'était ni soldat de deuxième classe ni domicilié en dernier
lieu à Saint Leonard (Haute Vienne) ainsi qu'il est mentionné dans le
corps de l'acte ci contre. Le caporal Cormorant était domicilié légalement
à Neuville en Ferrain (Nord). Paris le vingt deux Juillet mil neuf
cent dix sept. Le Ministre de la Guerre, par délégation. Le Chef du Bureau
des Archives Administratives, signé illisible.
L'acte de décès ci dessus a été transcrit le vingt et un mars mil neuf cent dix
sept à six heures du soir, par nous Alexandre Ghestem, Conseiller Munici
pal faisant fonctions de Maire de Neuville en Ferrain.

A. Ghestem

DATES

[illegible]

19-24 June 1917

[illegible][illegible]

DATES

[illegible]

[illegible]